

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

UV1 Module secourisme 14h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIM ALE
Module stratégique	Gestion des premiers secours	Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise	- Situer le cadre juridique de son intervention - Réaliser une protection adaptée - Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)		14 heures dont 7 heures de mise en situation pratique
Remarques : Les ressources documentaires et le matériel de simulation doivent être conformes aux obligations définies dans le document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'INRS					

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV2 Module environnement juridique 17h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	Savoirs : Connaître : - Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique). - L'architecture d'ensemble ; - Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - Le principe d'exercice exclusif ; - Le principe de neutralité ; - La détention et usage des armes. - Le port des uniformes et insignes ; - Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; - Les spécificités des services internes ; - Le régime de la carte professionnelle et les téléservices.		4 heures
		Respecter la déontologie Professionnelle	Respecter : - le secret professionnel ; - les principes déontologiques. Être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.		4 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Savoir : Organisation judiciaire de la France • Dualité juridictionnelle • Juridiction civile, pénale et administrative • Les responsabilités pénales et civiles • Les clauses d'irresponsabilité pénale Connaitre les dispositions du code pénal relatives : - A la légitime défense, à l'état de nécessité, - A l'atteinte à l'intégrité physique - A l'atteinte à la liberté d'aller et venir : • Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre ; - La non-assistance à personne en péril - L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;		3 heures

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

		Application de l'article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.		2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	<u>Connaître la législation relative :</u> - Au respect de la vie privée ; - Les principes et limites de la fouille. - A la CNIL. - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - Au respect du droit de propriété ; - L'appropriation frauduleuse		1 heure
		Connaître les principes de la République française	<u>Connaître :</u> – les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; – les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; – l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.		3 heures

UV2 Module environnement juridique (complément avec le tronc commun) 05h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche	<u>Connaître :</u> – les sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure ; – la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité. Savoir mettre en œuvre ces dispositions pertinentes du code de sécurité intérieure.		2 heures dont 1 heure de mise en pratique
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Être capable de justifier de ses actions en se référant au cadre légal dans lequel elles s'inscrivent, notamment quant au concept de légitime défense.		2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	Être capable de justifier de ses actions en se référant à ces dispositions.		1 heure

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV3 Module gestion des conflits 05h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit.	Connaître : - Les origines des conflits ; - Les différents types de conflits ; - La stimulation et les motivations des conflits ; - Les étapes d'un conflit ; - Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit. - Traiter une agression verbale ; - Gérer les émotions ; - Adopter des techniques verbales ; - Intervenir par étapes ; - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.		5 heures

UV3 Module gestion des conflits (complément avec le tronc commun) 09h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit. Être capable de gérer une situation conflictuelle	Connaître : – Evaluation de la dangerosité du conflit – Savoir gérer le conflit ; – Savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir-faire : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité.		9 heures dont 7 heures de mise en pratique

UV4 Module stratégique 05h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	<u>Savoir :</u> - mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.		2 heures
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes			
		Réaliser une remontée d'informations	<u>Savoir :</u> - faire un compte rendu oral ; - faire un compte rendu écrit ; - faire un rapport.		3 heures

UV4 Module stratégique (complément avec le tronc commun) 02h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.).		2 heures
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	<u>Savoir :</u> - rédiger une main courante ; - exploiter un logiciel de main courante électronique.		

UV5 Module gestion des risques 07h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des risques	Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	<u>Savoir :</u> Appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation. <u>Connaître :</u> – les risques et des effets de l'incendie sur l'homme ; – les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud ; – les consignes spéciales et particulières ; – les alarmes (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) ; – les consignes d'intervention ; – l'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme ; – la mise en sécurité des installations ; – la préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) ; – les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement ; – le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention. <u>Savoir-faire :</u> – exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention ; – intervention coordonnée de plusieurs équipiers.		7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique

UV6 Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier 07h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	<u>Savoir :</u> - respecter les conditions d'appréhension fixées à l'article 73 du code de procédure pénale ; - définir les missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : • filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage...) ; • filière distribution ; • filière incendie. <u>Savoir :</u> - appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires.		7 heures

UV7 Module sensibilisation au risque terroriste 13h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des risques	Prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	<u>Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :</u> - définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'Etat) ; - les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - méthodologie du terrorisme ; - motivation du terrorisme.		45 minutes
		Connaître les différentes menaces terroristes	<u>Connaître les différents modes opératoires traditionnels :</u> - attentats aveugles ; - attentats suicides ; - prises d'otages et exécution ; - attaques avec armes de guerre. Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : - la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ; - la menace informatique.		45 minutes
		Connaître les niveaux de risque associés	<u>Comprendre le niveau de risque en France :</u> - rappel : Vigipirate / l'état d'urgence / l'état de guerre. <u>Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :</u> - processus de raisonnement ; - sites sensibles, population ciblée.		1 heure
		Connaître les différents matériels terroristes	<u>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</u> - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice ; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage ;		1 heure

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

			- les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif) ; - sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.		
Module gestion des risques	Prévention des risques terroristes	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	<u>Savoir cultiver son comportement</u> <u>Savoir combattre les habitudes et les routines :</u> - être attentif, vigilant et dissuasif ; - respecter les procédures. Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.		1 heure
		Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects. Reconnaître les comportements suspects (le profiling). Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent). Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.		1 heure
		Savoir entretenir sa culture de la sécurité	Savoir utiliser le retour d'expériences. Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité. Savoir s'informer.		30 minutes
		Se protéger soi-même	<u>Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) :</u> - actes réflexes ; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique.		2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
		Protéger	Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité.		
		Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	<u>Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :</u> - témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.		2 heures dont 1 heure de mise en pratique

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

		Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	<u>Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :</u> - attitudes et comportements ; - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - être un citoyen sensibilisé.		
Module gestion des risques	Prévention des risques terroristes	Sécuriser une zone	<u>Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :</u> - dans l'urgence et post-attentat ; - contrôle des accès ; - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - prendre en considération le risque de sur-attentat.		
	Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	<u>Connaître :</u> - les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).		30 minutes
		Notions de secourisme « tactique »	<u>Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s).</u> <u>Présentations visuelles :</u> <u>pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation.</u> <u>Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :</u> - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.		1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
		Alerter les secours	Savoir effectuer un compte-rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours.		30 minutes

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV8 Module professionnel 45h00 dont 25 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	Savoir : – travailler sa présentation et son attitude ; Savoir– être professionnel et savoir vivre : – accueillir, informer, orienter ; – lecture de plan ; – adapter sa communication verbale et non verbale ; – maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission ; – transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action ; – transmettre les consignes ; – transmettre les informations ; – gérer un appel suspect : compte rendu d'appel et L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales.		8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
		Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : – préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; – définir les possibilités d'action sur place ; – accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; – appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion ; – réserver des traces et des indices.		6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
		Savoir contrôler les accès	Connaître : – les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...). Savoir : – contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; – filtrer de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...) ; – filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs...) ; – contrôler des objets et des matériels.		9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

		Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	<u>Connaître et maîtriser :</u> – le matériel ; – les documents ; – la gestion de flux de personnel et des intervenants ; – la gestion des clés ; – l'utilisation des moyens de communication.		9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	<u>Savoir :</u> – effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définie ; – adapter son comportement lors d'une ronde ; – comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire.		13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV9 Module palpation de sécurité et inspection des bagages 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module professionnel	Événementiel	Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité	Connaître : - le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières ; - les modalités d'agréments des personnels du secteur privé ; - les sanctions en cas de non-respect du cadre légal ; - le domaine d'application des palpations de sécurité ; - les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions. Savoir : - appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage ; - adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé ; - maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation ; - prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap. - effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage ; - effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte.		7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

UV10 Module Télésurveillance et vidéoprotection 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module professionnel	Télésurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance	Maîtriser : - le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance ; - la chaîne de télé sécurité ; - le schéma d'installation de la vidéosurveillance.		7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV11 Module gestion des risques 11h00 dont 5 heures de pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des risques	Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie	Maîtriser la gestion des alarmes	Savoir : – maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ; – lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion ; – gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre ; – maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; – lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie ; – évaluer les possibilités d'intervention ; – rendre compte à la hiérarchie ; – organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention ; – identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation.		7 heures dont 4 heures de mise en pratique
		Protéger le travailleur isolé	Connaître : – les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé. Savoir : – s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) ; – identifier les différentes composantes d'un système PTI ; – maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI).		2 heures dont 1 heure de mise en pratique
		Sensibilisation au risque électrique	Connaître : – les effets du courant sur le corps humain ; – les modalités de formation et de processus d'habilitation. Savoir : – identifier les facteurs et les situations d'accident d'origine électrique ; – identifier l'origine de l'électrisation – analyser le risque électrique.		2 heures

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

UV12 Module événementiel spécifique 07h00

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module professionnel	Surveillance et gardiennage Événementiel 1	Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Connaître : - la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) ; - le cadre légal des rassemblements ; - la sécurisation des spectacles et concerts ; - la gestion d'un événement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) ; - les fondements des bases juridiques lors de prestations événementielles ; - les éléments essentiels du code du sport.		5 heures
		Identifier les acteurs d'un événement	Savoir : - reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateurs, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) ; - se positionner en fonction du type de public ; - les acteurs clés des milieux du sport, du spectacle vivant, et des foires commerciales.		1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	Savoir : - identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) ; - sécuriser une zone ; - identifier les différents lieux d'emploi : stade, parkings stade, salle de concert, plein-air, parvis, esplanade, tribune, gradins, fosse, cours, jardin, loge, vestiaire, back stage, en avant-scène. Connaître : - les moyens d'identification des différentes familles d'accès ; - les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) ; - la fraude et les litiges. Maîtriser : - le contrôle et le pré-contrôle.		1 heure

UV13 Module gestion des situations conflictuelles dégradées 07h00 dont 4 heures de pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des conflits	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	<u>Connaître :</u> - les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress ; - le mécanisme du stress ; - la notion de stress différé et sa gestion post-événement. <u>Savoir :</u> - gérer les effets gênants du stress ; - utiliser les effets positifs du stress ; - maîtriser le stress in situ - appliquer les principes de récupération par la respiration ; - évacuer la tension ; - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ; - agir en état de nécessité.		7 heures dont 4 heures de pratique

UV14 Module industriel spécifique : 07 heures

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	FORMATEUR	DURÉE MINIMALE
Module gestion des risques	Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie	- Evaluer les risques professionnels - Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences - spécifiques - Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux	<u>Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels :</u> – l'évaluation des risques professionnels ; – le document unique ; – les obligations de l'employeur ; – les principes généraux de prévention ; – les obligations des employés ; – les plans de prévention. <u>Connaître :</u> – notion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; – les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) ; – l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention ; – les matériels de protection adaptés aux risques industriels ; – le port des équipements de protection individuelle ; – les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs ; – notion de système global harmonisé (SGH) <u>Connaître :</u> – la classification CLP (classification labelling packaging) ; – les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX).		7 heures

Visa président du jury	Visa responsable organisme	Cachet de l'organisme

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EXAMEN DISPONIBLES DANS NOTRE ORGANISME DE FORMATION

1) MATERIELS ET CONDITIONS NECESSAIRES POUR LA REALISATION DE L'EXAMEN

- Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM de l'examen. Celui-ci sera fourni par le centre de formation et devra répondre aux mêmes obligations de l'annexe IX de l'arrêté SSIAP du 02 mai 2005 modifié
- Un ordinateur et vidéoprojecteur
- Un poste central de sécurité pédagogique équipé de moyens pédagogiques associés
- Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

2) MOYENS PEDAGOGIQUES

Locaux :

- Une salle de formation dédiée par session de TFP APS, d'une surface minimum de 25 m², ainsi que des sanitaires hommes et femmes et une zone de détente
- Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec 8 poteaux fixes et comprenant :
 - Des escaliers ; ou
 - Des couloirs ; ou
 - Des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ; ou
 - Un parking.
- Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz.

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDYOU

Moyens de secours :

- Des blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)
- Des détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Un extincteur en coupe, douze extincteurs à eau, un extincteurs CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation SST
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme
- Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements de sécurité sont installés de façon permanente et fixe
Poste Central de Sécurité pédagogique :

- Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles dont les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » ;
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;
- 3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente ;
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès ;
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs ;
- Un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras ;
- Un registre de consignes ;

Mise à jour le 03/02/2025 – Version 1 – Rédaction Saïd ABDOU

- Un registre de clés, de badges et de visiteurs ;
- Un modèle de permis feu,
- A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation ;
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

3) NOM DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE POUR LES FORMATION TFP APS ORGANISEES PAR IPSO SÉCURITÉ

Saïd ABDOU : Directeur du centre de formation et formateur